

[N°9]
Décembre
2010

FLEURY mag

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : P.13

Fleury à l'heure d'hiver



P. 8 MOBILISATION
Pour des logements
accessibles à tous

P. 15 6-11 ANS
Des séjours
montagne

P. 19 RENDEZ-VOUS
Soirée Roller
le 21 décembre



Fleury'mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 700 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- L'actu en bref p.6-7

Demain ma ville

- ANRU : pour des logements plus accessibles p.8
- Le Chalet fait peau neuve p.10
- Cabinet médical des Sources p.11
- Un jour avec : les ateliers d'écriture p.12

Dossier p.13

Fleury à l'heure d'hiver

- Neige et verglas : faire face p.14
- Enfance : séjours hiver p.15
- Marché de Noël p.16

Rendez-vous p.17

- Contes d'hiver p.17
- Nouvel atelier danse au Cma p.18
- Loisirs : soirée Roller p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge.

Premières neiges, premiers froids... L'arrivée de l'hiver, source éternelle d'émerveillement, ne fait pas qu'offrir le plaisir des yeux. Avec les premiers flocons s'annonce aussi la venue toute proche des fêtes, et avec elles leur lot de cadeaux, de moments partagés en famille, de convivialité...

Mais l'hiver, période de fête pour les uns, est aussi la saison où la précarité est la plus exacerbée. Jamais notre ville n'a autant subi les effets de la crise.

Ainsi, les demandes d'aides sociales auprès de la mairie n'ont cessé d'augmenter au cours de ces dernières semaines. Dans le domaine du logement comme dans celui de la santé, des aides alimentaires, la municipalité fait le maximum pour soutenir les familles en difficultés.

C'est pourquoi **nous devons rester mobilisés pour trouver des solutions de fond et de long terme face à la précarité : réponse par l'emploi grâce à la récente création de l'espace Emploi sur notre ville ; réponse aussi aux difficultés de logement dans notre commune.** C'est dans cet esprit que nous avons formulé une demande de conventionnement ANRU qui permettrait la construction de nouveaux logements accessibles à tous, sur la base d'un taux de TVA à 5,5 % et non à 19,6 %. Avec nous, mobilisez-vous et signez la pétition en page 8 de ce journal pour soutenir la candidature de Fleury !

Le retour de la neige, c'est aussi celui des premières interventions de nuit, dès 5 heures du matin, des équipes techniques de la Ville, pour dégager les routes. Je tiens à féliciter le travail des agents qui, en s'adaptant tous les jours aux aléas de la météo, et en se rendant sur le terrain dans des conditions difficiles, font preuve d'un grand sens du service public.

Le retour de l'hiver, c'est aussi et enfin, une série de fêtes et d'animations qui illuminent la ville, qu'il s'agisse des manifestations associatives ou municipales. Dans quelques jours, du 17 au 19 décembre, découvrez ainsi le village de Noël installé sous la halle du centre commercial, ses spécialités, sa brocante à jouets et ses très nombreuses surprises.

Bonnes fêtes à tous !

Directeur de la publication : David Derrouet • Direction de la communication : Stéphanie Debauge • Rédaction : Stéphanie Debauge, Patricia Lacan-Martin • Mise en pages : Sophie Rouxel • Conception graphique : Studio Plus SA - www.studioplussa.com • Impression : imprimerie Grenier • Distribution : Espace Impression • Photos : ville de Fleury-Mérogis - DR.



1 2 3 4 SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT • Le 12 novembre, la soirée inaugurale a réuni un public familial venu en grand nombre applaudir un beau spectacle poétique, *La balle rouge*. Le 17 novembre, les parents des enfants du Centre de loisirs ont eu le plaisir de découvrir leurs enfants sur grand écran. En effet, suite à un travail pluridisciplinaire autour des droits de l'enfant (marionnettes, bande dessinée, clip chanté et micro-trottoir), l'équipe d'animation a réalisé un film d'une vingtaine de minutes très réussi. Le 18 novembre, a eu lieu la première cérémonie récompensant les jeunes Floriacumois diplômés en 2010. La semaine s'est clôturée le 20 novembre par la parade des doudous, avec les équipes de la Petite enfance. Vous avez été nombreux à faire don de peluches, offertes par la Ville à l'association Emmaüs.

5 6 COMMÉMORATION • Le 11 novembre, un public nombreux était présent pour assister à la cérémonie en souvenir de l'armistice de la Première Guerre mondiale. A cette occasion, des diplômes d'honneur ont été remis aux anciens combattants.

1 COUP DE POUCE • Le 9 novembre, David Derrouet a présidé la cérémonie de clôture et d'ouverture des clubs "Coup de pouce 2009-2010 et 2010-2011". Dans une ambiance détendue et familiale, les enfants ont reçu leur attestation de réussite tandis que leurs camarades signaient la charte qui les engage pour l'année en cours.

2 CONCERT GOURMAND • Le 7 novembre, à la médiathèque, trois musiciennes, enseignantes au Cma, ont entraîné, avec leurs voix et leurs flûtes, un public attentif à travers les Balkans. Une parenthèse ensoleillée en plein dimanche gris et pluvieux !

3 4 5 6 OH LES VOIX • Les 19 et 20 novembre, le service Culturel et le Cabaret amateur nous ont offert une superbe édition du festival *Oh ! les voix*. Le 19 novembre, La Maison Tellier, par son style et sa personnalité, a fédéré toutes les générations. Le 20 novembre, la soirée s'est ouverte par la lecture de la Convention internationale des droits de l'enfant par l'Unicef. Puis le Cabaret amateur, Eddy (la) Gooatsh et Ignatus ont tour à tour enflammé la scène Malraux.

ENFANCE-SCOLAIRE

Horaires d'ouverture

Pour faciliter l'organisation du service et un meilleur traitement des dossiers, le service Enfance-scolaire est désormais fermé au public le lundi matin, à compter du 3 janvier. Il reste ouvert au public le lundi après-midi de 13h30 à 17h30, les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h.

Renseignements : 01 69 46 72 20.

LOISIRS

L'espace nautique reste ouvert pendant les vacances de Noël !

Pendant les vacances, l'espace nautique du Val d'Orge sera ouvert **du lundi 20 décembre au dimanche 2 janvier** sur les horaires de "petites vacances scolaires".

Attention, les 24 et 31 décembre (veilles de fête), il sera ouvert sur les horaires du dimanche (9h-13h).

Tél. : 01 69 25 59 95.

BLOC NOTES

Conseil municipal

Jeudi 16 décembre à 20h30, salle du Conseil en mairie.

ÉLECTIONS

Voter en 2011, dernière ligne droite

POUR VOTER EN 2011, IL FAUT VOUS INSCRIRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2010

L'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir voter. La demande peut être effectuée en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2010 inclus. Il suffit de faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché avec la commune (quittance d'Edf, de loyer de moins de trois mois, etc.).

Chaque année, les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales et sont prévenus par courrier. Si tel n'était pas le cas, il convient de contacter le service des Elections en mairie avant le 31 décembre.

Si l'inscription sur les listes électorales est un devoir civique, elle résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L9 du Code électoral.

Les prochaines élections seront les élections cantonales. Elles auront



lieu le dimanche 20 mars 2011 pour le premier tour et le dimanche 27 mars 2011 pour le second tour. 2023 cantons sont concernés par ce scrutin. ■

Renseignements en mairie :
01 69 46 72 00

ENFANCE

Noël au Centre de loisirs

Pendant les vacances, l'équipe du Centre de loisirs a concocté un programme de circonstance autour des fêtes de fin d'année à travers le monde. Ainsi, les enfants découvriront, de manière pédagogique et ludique, les us et coutumes dans différents pays. Au menu, des ateliers variés aborderont la cuisine locale, les contes d'ailleurs, les musiques du monde et la création d'objets originaux. Ces activités seront également l'occasion de favoriser des échanges intergénérationnels.

En parallèle, des sorties (patinoire, cinéma, musée, piscine...) ponctueront cette alléchante programmation.

Renseignements : 01 60 16 00 02.



VOIRIE

La sécurité routière, une priorité municipale

Revue de presse des initiatives et travaux de voirie permettant de vivre ensemble en toute sécurité.

Voitures, deux-roues, bus, cars, panneaux de signalisation, panneaux d'affichage, échafaudages, travaux en tout genre... la circulation en ville peut parfois s'avérer un véritable parcours du combattant.

Afin de diminuer les risques éventuels, la municipalité a entrepris toute une série de travaux destinés à améliorer le quotidien de chacun en ce domaine.

Traversez en sécurité

Suite à l'accident dont a été victime un élève en mai, après l'école, lors de la traversée de l'avenue du Docteur-Fichez, la municipalité a décidé de recruter deux personnes dédiées à la sécurisation de cet endroit.

Postés sur la chaussée, entre le centre commercial et les Aunettes, deux "gilets jaunes" assurent désormais la traversée des enfants aux horaires

de pointe, soit : entre 8h15 et 8h45, entre 11h30 et 12h, entre 13h15 et 13h45, et enfin entre 16h30 et 17h. Le souterrain n'étant plus emprunté, pour cause de dégradation et de sentiment d'insécurité, cette initiative est très appréciée des familles.

Côté voirie

La vitesse étant un des principaux facteurs d'accident, **deux ralentisseurs viennent d'être installés à des endroits stratégiques** : rue de l'Essonne, à proximité du centre commercial et rue du CNR aux Aunettes. Par ailleurs, alors que des traçages au sol de stationnement viennent d'être réalisés aux Résidences, des bornes de béton empêchant le stationnement gênant ont également été installées dans ce même quartier. Objectif global : se respecter pour mieux vivre ensemble. ■

OFFRES D'EMPLOI

La Ville recrute**• Une secrétaire chargée d'accueil pour le service Enfance-scolaire**

Vos missions : accueil du public, gestion de la régie, facturation et encaissements, suivi de l'exécution du budget.

Aptitudes requises : Word et Excel, maîtrise de l'orthographe, savoir travailler en équipe.

Poste à temps complet.

Renseignements :

M^{me} Nadine Febvre au 01 69 46 72 41.

• Un régisseur "son"

Vos missions : assurer la régie son lors des spectacles donnés sur la commune, en salle ou en plein air ; préparer l'accueil technique des compagnies ; assurer la maintenance technique.

Profil requis : formation aux métiers du son et expérience similaire réussie, goût prononcé pour la musique et le spectacle vivant, capacité à encadrer du personnel technique intermittent, aptitude à travailler en hauteur. Sens du service public et de l'initiative. Grande disponibilité les soirs et les week-ends.

Compétences obligatoires : habilitation électrique.

Permis de conduire B.

Renseignements :

Claire Collot au 01 69 46 72 15.

Adresser lettre + CV à M. le Maire, 12 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis.

RÉNOVATION URBAINE

Et si Fleury décrochait la lune ?

Institué par la loi du 1er août 2003, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine apporte son soutien financier aux collectivités locales conduisant des opérations visant à transformer les quartiers fragiles et à construire du logement neuf de qualité. Afin de mieux répondre à la demande de logements et requalifier l'habitat existant, la Ville de Fleury vient de déposer son dossier de candidature.

Un enjeu capital pour offrir de l'habitat de qualité à tous et permettre à celles et ceux qui le souhaitent de devenir propriétaire.

Avec 80% de logements sociaux et deux grands quartiers d'habitat collectif que sont les Résidences et les Aunettes, classés respectivement en zone urbaine sensible et zone prioritaire, la commune de Fleury est au cœur des enjeux de la rénovation urbaine. La ville détient le 6^e taux de précarité de l'Essonne, tandis qu'une partie de son habitat est vieillissant et la desserte de transports en commun insuffisante et inadaptée aux déplacements domicile-travail.

Pour transformer la donne et impulser une nouvelle dynamique, la municipalité construit un projet de ville ambitieux, destiné à apporter de nouvelles perspectives d'avenir. Fondé sur la construction de logements et d'équipements publics neufs de qualité et la réhabilitation des Aunettes, le projet vise aussi à diversifier l'habitat grâce à une meilleure répartition entre l'habitat locatif et privé dans la commune, dans le but de favoriser la

mixité sociale. "Il est important de diversifier l'offre de logements : accession à la propriété, locatif privé, logements aidés de type intermédiaire... Il est impératif de permettre aux jeunes couples de se loger, aux salariés à faibles revenus de bénéficier de logements de qualité, aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite d'entrer dans des logements adaptés... Or, seule la signature d'une convention ANRU II peut permettre cette offre variée d'habitat de qualité et l'accession à la propriété à des prix attractifs" explique David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis.

Si l'ambition de la Ville passe en premier lieu par une politique du logement, elle s'appuie aussi par la valorisation des nombreux espaces verts et du patrimoine, le développement des transports en commun, des liaisons douces entre les quartiers, du développement économique de la commune ainsi que sur une politique sociale répondant aux besoins par-

ticuliers des populations fragilisées (création d'un espace emploi...).

Une convention ANRU II pour des logements accessibles à 5,5 %

Pour accompagner cette politique, la municipalité a décidé de postuler au dispositif de l'ANRU. La signature d'une convention ANRU II permettrait à la commune d'obtenir des financements pour les projets de réhabilitation et de construction de logements situés dans le périmètre de la zone urbaine sensible. Plusieurs projets sont concernés : la réhabilitation des Aunettes, qui débutera dès 2011, pour laquelle le bailleur Osica s'est engagé à hauteur de 12,5 millions d'euros (voir encadré) ; le projet d'éco-quartier des Joncs-Marins, dans lequel la première tranche comportera 600 logements, le projet de 110 logements rue de l'Ecoute-s'il-pleut, sur un terrain du ministère de la Justice...



Projet des 110 logements rue de l'Ecoute-s'il-pleut. (Esquisse non contractuelle.)

110 logements et un équipement pour les tout-petits rue de l'Ecoute-s'il-pleut

Située sur un terrain du ministère de la Justice, la future résidence de 110 logements devrait voir la première pierre posée courant 2011. Elle comprendra une voire deux micro-crèches adaptées aux horaires d'accueil des enfants du personnel de la maison d'arrêt. Grâce à la signature de la convention ANRU II, le programme de construction pourra bénéficier d'un taux de TVA à 5,5 %, permettant de baisser le prix des terrains au mètre carré et d'améliorer ainsi l'accès au logement. Ce taux s'appliquerait aussi à l'éco-quartier des Joncs-Marins.

Ensemble mobilisons-nous pour décrocher l'ANRU : signez la pétition !

Depuis un an, plusieurs rencontres ont eu lieu entre la municipalité, la Préfecture et le ministère de la Justice. L'Etat a ainsi formulé un premier accueil favorable à la candidature de Fleury. Mais aujourd'hui, après le remaniement ministériel, l'Etat ferait machine arrière. Pour empêcher tout recul sur les engagements reçus et suite à la nomination de Michel Mercier, le maire de Fleury a ainsi de nouveau adressé un courrier en ce sens au nouveau ministre de la Justice.

Vous-aussi, pour soutenir la candidature de notre commune, garantie

d'une ville où "il fait bon vivre", qui respecte un équilibre entre logements de haute qualité environnementale et espaces verts et boisés, mobilisez-vous en signant la pétition ci-contre et en la renvoyant en mairie. ■



CETTE PÉTITION SERA ADRESSÉE À MONSIEUR LE MINISTRE DE LA JUSTICE

PÉTITION À REMETTRE À L'HÔTEL DE VILLE - 12 RUE ROGER-CLAVIER - 91700 FLEURY-MÉROGIS

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Adresse

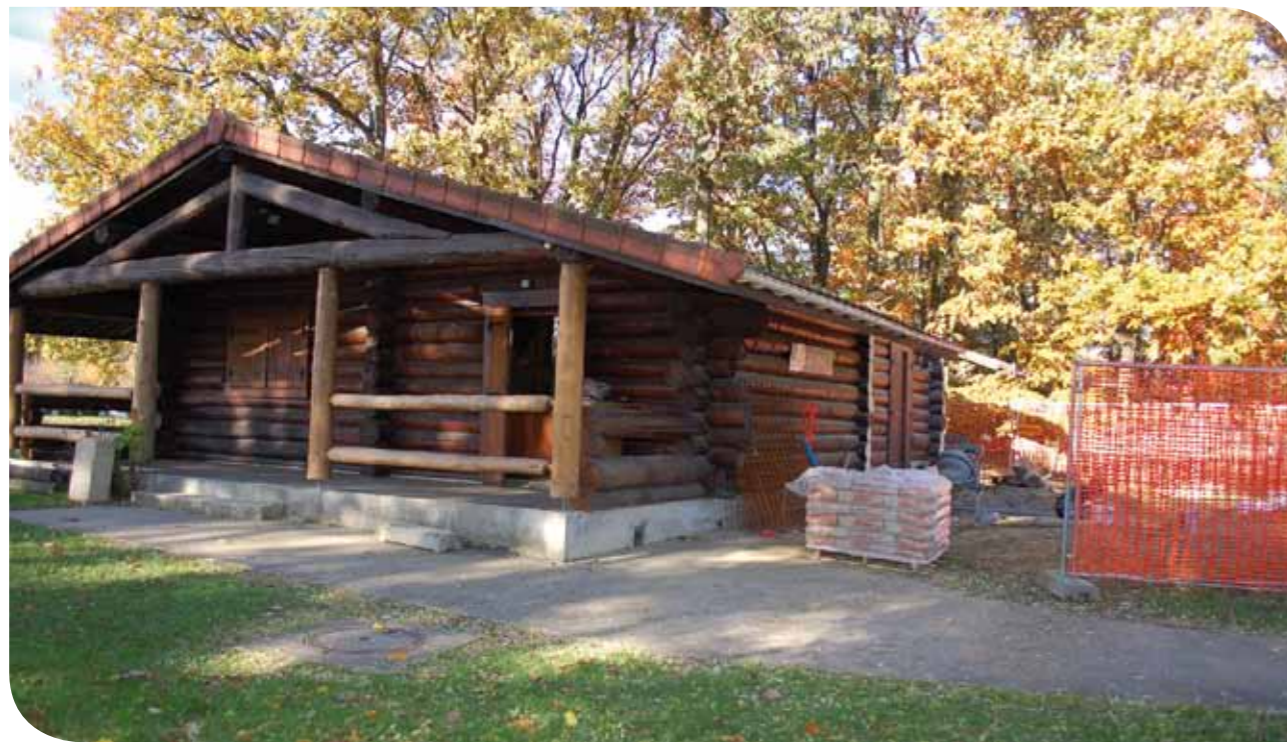
demande que la ville de Fleury soit conventionnée en "ANRU II".

Signature

La réhabilitation des Aunettes dès 2011

La réhabilitation des Aunettes débutera dès 2011. Elle devrait elle aussi bénéficier de financements de l'ANRU. Les travaux, jusqu'en 2013, auront pour objet l'isolation par l'extérieur des façades, la réhabilitation des parties privatives et communes pour l'amélioration du cadre de vie des locataires, l'amélioration des équipements techniques, et la création d'au moins vingt logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le Chalet fait peau neuve !



Autre usage, autre espace ! Suite à une réorganisation de l'affectation des locaux communaux, début 2011, le Chalet sera dédié aux activités du service Jeunesse, installé actuellement dans le bâtiment Brassens/ Daquin, qui accueillera un futur équipement public.

Le Chalet pour les jeunes

Afin de correspondre aux besoins du service Jeunesse, le Chalet est donc l'objet de travaux d'aménagement intérieur et d'agrandissement depuis début novembre. L'accueil des jeunes sur ce site nécessite une mise aux normes de la structure, notamment en matière de sanitaires séparés et d'accessibilité aux personnes à mo-

bilité réduite. En 2011, des aménagements extérieurs sont également prévus, tels un grand espace vert, une clôture de sécurisation et une zone spécialement destinée aux repas en plein air. Objectif ? créer un lieu entièrement dédié aux jeunes, où ils auront envie de venir faire des activités, discuter ou même simplement rencontrer leurs amis. ■

Des activités pour les jeunes

Pendant les vacances de Noël, le service Jeunesse propose diverses activités. Au programme, des sorties (parc Astérix, patinoire, karting, cinéma...) mais aussi des activités sportives (foot en salle, danse fitness, sport de combat...) et des soirées (soirée Wii, projection de film...). Aucune inscription ne sera acceptée le jour même.

Inscriptions les mercredi 15 et samedi 18 décembre, et tous les jours pendant les vacances scolaires, salle Daquin, tél. : 01 60 16 02 99.

• Une sortie famille aura lieu le **jeudi 23 décembre** au parc Astérix. Les inscriptions pour cette sortie sont possibles dès maintenant.

Médicalement vôtre !

Un mois déjà que le cabinet médical des Sources fonctionne avec deux médecins et deux infirmiers. Premières impressions des deux nouveaux médecins.



Le cabinet médical des Sources

Ouvert du lundi au samedi midi. Consultations uniquement sur rendez-vous.

Tél. médecins : 01 60 15 49 06.

Tél. infirmiers :

- Malika Moumen

06 64 83 86 21,

- Frédéric Varennes

06 63 25 14 22.

Alors que la France souffre d'une pénurie de médecins, la municipalité a mis tout en œuvre pour que Fleury soit à l'abri de ce dysfonctionnement qui ne va faire que s'accroître dans les prochaines années. Moralité, depuis un mois, deux nouveaux médecins exercent en plein centre ville dans un cabinet médical flambant neuf prêt à accueillir d'autres disciplines. Trois infirmiers sont également en poste.

Des Urgences au suivi régulier

Le docteur A. P. et le docteur C. B. ont un parcours quasi similaire. Si leur activité de médecin urgentiste

en centre hospitalier les a comblés pendant une quinzaine d'années, ils aspirent désormais à une autre relation avec leurs patients.

"Nouer une relation de confiance avec un patient, suivre l'évolution d'un diagnostic est impossible dans le secteur de l'Urgence, souligne le docteur A. P. Moi, j'aime prendre le temps de discuter et je sens qu'ici je vais me plaire car Fleury est comme un village." Même son de cloche chez le docteur C. B. qui apprécie son nouvel environnement.

Des conditions favorables

Intéressés par l'aspect pluridisciplinaire du cabinet médical, les deux

médecins tiennent à souligner la détermination et l'implication de l'équipe municipale dans l'aboutissement du projet.

"Le maire a vraiment tout fait pour nous permettre d'accueillir la population dans les meilleures conditions."

En contrepartie, les médecins se sont engagés à être conventionnés en secteur 1 et à utiliser la carte Vitale qui permet d'être remboursé par la Sécurité sociale sous trois jours. Pratiquant les mêmes tarifs de consultation, ils consultent uniquement sur rendez-vous tout en réservant des créneaux d'urgence entre deux patients. ■



Docteur A. P.



Docteur C. B.

... L'ATELIER D'ÉCRITURE

Intimité et partage

Depuis quelques mois, à la médiathèque, un groupe de femmes participe à un atelier d'écriture animé par Yanis Combe-Ferrier. Basé sur l'échange et la confiance, cet atelier est un lieu d'expression écrite et orale qui développe la créativité de chaque participante et, quelque part, le don de soi. Généreusement accueillie, il m'était impossible de rester "sur le bord de la route" et c'est spontanément que je me suis jetée à l'eau ou plutôt à l'encre. Moralité, un moment humain intense qui, a priori, se reproduit à chaque séance.

20h20 : Delphine, Marie-Claude, Martine, Sylvie, Nathalie et les deux Laure arrivent les unes après les autres, les bras chargés de douceurs. Visiblement le chocolat stimule les neurones !

En attendant Yanis, Laure, la référente de l'atelier, annonce qu'il est prolongé jusqu'en juin et que les textes d'aujourd'hui seront les derniers qui pourront être insérés dans le recueil.

20h30 : démarrage de l'atelier avec l'arrivée du "maître" qui propose de commencer la séance en "jetant" une dizaine de phrases sur le papier. "N'importe quoi, sans réfléchir." Quelques rires fusent puis s'estompent sous le crissement des plumes. Dix à quinze minutes s'écoulent...

21h : à tour de rôle, chaque participante lit ses dix phrases à voix haute.

Les thèmes d'inspiration des unes et des autres vont dans tous les sens et suscitent des sourires.

Le tour de table achevé, Yanis rentre dans le vif du sujet et propose à chacune de s'emparer de l'une de ses phrases et d'en écrire un texte.

"Seule consigne, travaillez l'audace ! Osez écrire autrement, lâchez-vous, tentez de repousser vos limites."

Ouaouh, ça en impose comme consigne !



21h20 : ça y est, c'est reparti, les marathoniennes du stylo ont repiqué du nez vers leur page blanche qu'elles noircissent en cœur ou presque. Ma voisine de droite ne fait aucune rature, ça m'impressionne, surtout à l'heure de la souris qui permet des "copier-coller-effacer..." en veux-tu, en voilà ! Bon, ben je plonge aussi...

21h50 : c'est reparti ! Qui commence ? Laure se lance et balance son "slam". À la fin, Yanis incite l'assemblée à réagir. "J'aime le rythme... on sent ton envie de changement..." À qui le tour ? Delphine suit, puis Martine, puis moi et ainsi de suite.

Certaines sont parties sur des sentiers philosophiques, d'autres plus poétiques, d'autres plus intimes. Les remarques sont bienveillantes sans

être complaisantes. Un climat de confiance règne.

23h : l'atelier s'achève sur un sentiment de plénitude. Des choses se sont dites, des émotions ont circulé, l'écriture a permis d'avancer un peu plus sur le chemin de l'épanouissement personnel. ■ PATRICIA LACAN MARTIN

Apéro littéraire

À l'occasion de la sortie du recueil qui réunit un florilège des textes écrits cette année, les auteurs de l'atelier d'écriture invitent les habitants à découvrir l'ouvrage qui leur sera offert **samedi 18 décembre à 11h à la médiathèque**. Après la lecture de quelques extraits à voix haute, un pot de l'amitié scellera l'événement et permettra d'échanger autour de cet exercice de style très enrichissant.

SAISON

Fleury à l'heure d'hiver

Le mois de décembre n'avait pas encore sonné que les premières neiges commençaient à tomber sur la ville, comme sur une bonne partie de la France. Afin d'éviter au maximum aux habitants désagréments et surtout de subir le moindre danger sur les routes, les services techniques de la commune ont aussitôt activé un dispositif spécifique pour affronter les intempéries. Le retour du froid, c'est aussi celui des difficultés accrues pour les mal-logés et les personnes en situation de précarité. La Ville accorde des aides de fin d'année pour accompagner cette période particulière, où les dépenses d'énergie (chauffage, électricité) ont tendance à peser plus lourd dans le budget. Enfin, les premières neiges annoncent aussi la traditionnelle période des fêtes. Pour l'occasion, la halle du centre commercial se transforme en village de Noël : prenez le temps de flâner à travers les stands d'artisanat et de découvrir de nombreuses animations. Et n'oubliez pas de préparer dès maintenant vos vacances de février : la Ville organise des séjours pour faire découvrir aux enfants les joies de la montagne ! ■

VOIRIE

Neige et verglas : faire face

Tous les ans de novembre à mars, les services techniques de la Ville sont en "vigilance neige". Après les intempéries exceptionnelles de l'an dernier, l'arrivée précoce des premiers flocons a déclenché le démarrage du dispositif plus tôt qu'à l'accoutumée. Objectif ? assurer, malgré l'hiver, la sécurité des piétons et des automobilistes.

Après les records de froid de l'hiver 2010, connaîtra-t-on à nouveau cette année de fortes intempéries et des difficultés de circulation sur les routes ? Quoiqu'il arrive, les services techniques de la commune sont prêts à faire face. Depuis la mi-novembre, ils sont déjà intervenus à plusieurs reprises de nuit afin de sécuriser les axes routiers, permettant dès le matin le retour à une circulation fluide, 7 jours sur 7, y compris le week-end, des équipes de trois agents municipaux assurent à tour de rôle l'astreinte neige de 5h à 8h30. La priorité est donnée au salage des grands axes et des accueils publics (abords des écoles, des crèches, etc.). En journée, plusieurs dizaines d'agents sont ensuite mobilisés sur le terrain pour saler les trottoirs, les allées, les



parkings, balayer, dégager les lieux difficiles. Il faut quatre heures au minimum pour sécuriser les grands axes. Lors de chaque intervention, 3,5 tonnes de sel sont déversées sur les routes, afin de couvrir les 23 km² de voiries de la commune. Dans le cadre de sa politique pour le développement durable, la municipalité a décidé d'utiliser cette année un mélange de sel et de sable, système à la fois moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

Prudence conseillée

L'an dernier, le froid s'était étalé sur

une très longue période, causant la pénurie de sel dans tout le département de l'Essonne. Pour cette raison, aucune distribution de sel ne sera faite aux habitants qui doivent en revanche veiller, dans la mesure de leurs possibilités, à débarrasser la neige ou la glace sur les trottoirs situés devant leur entrée, pour la sécurité de tous. Il est aussi conseillé d'éviter le stationnement sur la route et les petites ruelles afin de faciliter le passage de la saleuse. Et bien sûr, la prudence sur la route est de rigueur : malgré le travail des services techniques, les rues peuvent rester glissantes. ■

EN CHIFFRES

A Fleury, le plan neige, c'est :

- 35 tonnes de sel
- 10 tonnes de sable
- 159 euros/m² : le prix de la tonne de sel en sac
- 1 saleuse et 2 véhicules dont un poids lourd
- 23 kilomètres de voiries à sécuriser lors de alerte météo.



ENFANCE

Tout schuss !

Deux formules de séjours à la montagne sont proposées, pendant les vacances de février, aux enfants entre 6 et 11 ans. Les préinscriptions auront lieu directement en mairie au service Enfance, du samedi 4 décembre au samedi 18 décembre 2010. La tarification sera calculée en fonction du quotient familial.

JARSY (Savoie)

Du 12 février au 18 février 2011

Pour les 6-11 ans (6 ans avant le 31/12/2010), l'équipe du Centre de loisirs propose un séjour dans un grand chalet, situé dans le village de Jarsy, à 850 mètres d'altitude au cœur du massif des Bauges. Au programme, une semaine de découverte de la montagne sous tous ses aspects, à savoir des jeux de neige (igloo, luges, glissades), des balades en raquettes, du ski mais aussi des moments d'observation de la faune et de la flore. Côté repas, ils seront préparés sur place avec les produits locaux et permettront la découverte et la dégustation des spécialités culinaires savoyardes. Animée et encadrée par l'équipe du centre de loisirs, cette formule offre l'avantage de partir entre amis avec des animateurs familiaux. Ambiance conviviale et chaleureuse garantie autour de la cheminée au retour des activités.

Transport : bus municipal.

SOLLIERES (Savoie)

Du 19 au au 26 février 2011

Pour les 8-11 ans, la municipalité a choisi un organisme qui accueille les enfants dans un centre situé dans la vallée de la Haute-Maurienne, à la limite du parc de la Vanoise. Au programme, une semaine de ski sur le domaine de Val Cenis (entre 1400 et 2800 mètres d'altitude) où bons skieurs et débutants évolueront à leur rythme en séances adaptées à chaque niveau.

Le soir, les enfants retrouveront avec plaisir des locaux confortables permettant des activités d'après ski, telles que le ping-pong, le billard, la lecture, etc. Des veillées à thème seront organisées après les dîners qui privilégieront la dégustation de spécialités locales. Les enfants seront logés dans des chambres de 4 à 5 lits disposant d'un cabinet de toilette.

Transport : bus de l'organisme. ■

Renseignements : 01 69 46 72 20

SOCIAL

Aides de Noël

Sous conditions de ressources et justificatifs, vous pouvez bénéficier d'une aide, si vous remplissez l'une des situations ci-dessous :

- Famille comptant au moins 3 enfants à charge
- Famille monoparentale comptant au moins 2 enfants à charge
- Personne âgée d'au moins 65 ans au 31 décembre 2010 (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail) et titulaires de l'Allocation supplémentaire (ex. : Fonds national de solidarité)
- Enfants de demandeurs d'emploi âgés de 12 ans dans l'année civile ; aide accordée si :

- > Famille ayant la charge effective et permanente des enfants
- > Travailleur immigré demandeur d'emploi dont les enfants résident en France
- > Demandeur d'emploi dont le concubin a des enfants
- > Personne inscrite à l'ANPE et ne percevant pas encore l'Assedic au moment de l'attribution.

S'adresser au service Social en mairie **avant samedi 18 décembre 2010.**

Jours de dépôt de dossier : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

Service Social :
01 69 46 72 30

www.mairie-fleury-merogis.fr

QUARTIER

**Gôûter de Noël
aux Aunettes**

Pour la troisième année consécutive, la municipalité organise, en partenariat avec l'association Réagir, un goûter de Noël pour les enfants des Aunettes. Prévu le **mercredi 15 décembre**, salle Wiener, il est proposé à tous les enfants du quartier.

Au programme de cette après-midi festive et familiale, il y aura des animations, des jeux et même un spectacle. Et comme il n'y a pas de Noël sans cadeaux, le Père Noël en personne se déplacera pour accomplir sa distribution de présents et poser avec chaque enfant qui repartira avec sa photo en prime !

FÊTE DE NOËL

Chanté Noël

Le **11 décembre**, salle Wiener, l'association Reflet d'outre-mer vous convie à son "Chanté Noël". Musique, possibilité de restauration. Ouvert à tous. Entrée gratuite.

**Renseignements au
06 70 01 94 12**

**Rendez-vous
sur le marché
de Noël**

Pour la première fois, la municipalité organise un marché de Noël qui aura lieu le week-end du 17 et du 18 décembre sous la halle du centre commercial. Inspirée des marchés de Noël traditionnels, la manifestation floriacumoise émaillera l'événement d'animations qui ponctueront régulièrement le week-end festif qui se clôturera le dimanche 19 décembre par une brocante à jouets !

**Vendredi 17 décembre**

- 18h : inauguration officielle des stands autour d'un vin chaud et d'un chocolat chaud.
- 18h45-21h : ouverture des stands et découverte des participants et de leurs produits artisanaux (ostréiculteur, mosaïque, bijoux fantaisie, jouets artisanaux, décorations de Noël...).
- 19h-21h : animations de nuit autour d'un cracheur de feu.

Samedi 18 décembre

- 9h-20h : marché de Noël.
- 13h-18h : défilé de lutins musiciens accompagnés du père Noël.
- 13h-18h : démonstrations par un sculpteur de ballons.
- 18h30 : récompense du plus beau

et plus original sapin du marché de Noël.

- 19h : résultat du concours d'illuminations de Noël (maison, jardins, balcons...).
- Toute la journée le Centre de loisirs, les associations et les commerçants inviteront la population à venir décorer des sapins de Noël avec des décorations artisanales réalisées par les habitants. Le sapin le plus original sera récompensé. Des animations seront proposées toute la journée par les associations participantes.

Dimanche 19 décembre

- Place à la brocante aux jouets
- 9h-18h : brocante à jouets sous la halle du Centre commercial. ■



CULTURE

Contes d'hiver

En attendant Noël, l'équipe de la médiathèque invite les amateurs de contes à venir partager un moment chaleureux et convivial le **samedi 18 décembre à 16 heures**.

A la manière des veillées d'autrefois, une conteuse Laetitia Bloud, accompagnée de son musicien, racontera des histoires pour petits et grands à partir de cinq ans. Une parenthèse de douceur et de rêve toujours bienvenue au cœur de l'hiver. Entrée libre. ■

Renseignements et réservations : 01 60 16 30 60

ARTS CRÉATIFS

Les Diaprés récompensés



La participation de l'association *Les Diaprés* aux Fêtes de la peinture rapide, organisées dans 18 villes de l'Essonne, n'est pas passée inaperçue, et pour cause. Les peintres floriacumois ont remporté cinq fois le premier et deuxième prix dans la catégorie Cézanne (figuratif, amateur confirmé), ainsi que deux fois le premier prix dans la catégorie Braque (vision abstraite du patrimoine). Sélectionnée pour la finale générale, l'association s'est une nouvelle fois distinguée parmi 450 œuvres en étant couronnée de deux premiers prix. Cette manifestation originale proposait aux participants de peindre sans les rues de chaque localité. Les tableaux récompensés sont actuellement exposés dans la vitrine de la librairie *Drugstore de Fleury*. Bravo aux artistes !

DANSE

A COMPTER DU 5 JANVIER 2011

Nouvel atelier danse au Cma

Ouverture d'un atelier de danse contemporaine pour adultes débutants au Centre musical et artistique.

Bonne nouvelle ! Si la part des propositions artistiques est toujours belle, et tant mieux, pour les enfants, celle des adultes est souvent congrue ! Alors, l'ouverture d'un nouvel atelier à leur intention est toujours la bienvenue.

Contenu et objectifs

Programmé le mercredi matin de 9h30 à 11h, à compter du 5 janvier 2011, ce cours s'adresse à toute personne souhaitant découvrir la danse contemporaine ainsi qu'à des enseignants désirant s'approprier quelques outils pédagogiques afin de mener des projets "danse" en direction des enfants. Selon les intérêts du groupe constitué, les différents contenus (entraînement corporel, exploration gestuelle guidée, approche



en lien avec d'autres modes d'expression artistiques, échanges verbaux, visionnage d'extraits de compagnies chorégraphiques professionnelles pour nourrir sa propre créativité...) prendront des proportions variables d'une séance à l'autre. ■

Renseignements au Cma au 01 60 16 84 29.

SOCIALISATION

Être ou avoir

Depuis deux mois, l'association Réagir a mis en place un atelier de socialisation à destination des personnes qui ne maîtrisent pas la lecture et l'expression écrite et orale de la langue française.

Objectif : être plus à l'aise dans la vie quotidienne, que ce soit pour acheter un carnet de timbres, lire le carnet de liaison de leur enfant, remplir un chèque, etc. ! Mais avant de faire venir un représentant de la poste (c'est prévu) et d'autres acteurs du quotidien, il faut passer par le B.A.B.A. Alors, deux fois par semaine, un groupe de douze personnes assidues se rend dans les locaux de Réagir apprendre les rudiments du français. A cet égard, l'association a besoin de manuels d'apprentissage et demande aux écoles de la ville de bien vouloir leur en céder en cas de non-usage.

Contact : 06 66 01 74 23 ou 09 51 38 54 12.

LOISIRS

MARDI 21 DÉCEMBRE DE 17H À MINUIT

Glisse sous les tropiques !

Rendez-vous mardi 21 décembre au gymnase pour la traditionnelle soirée Roller organisée par R2F et la municipalité.

Organisé conjointement par R2F et le service des Sports, la soirée Roller rassemble chaque année plus de 300 personnes, toutes générations confondues. Entièrement gratuite, de l'entrée à la location de patins en ligne, la piste de glisse installée au gymnase a l'allure d'une patinoire qui aurait un plancher en bois. Quant à la thématique 2010, elle prend le contrepied de l'an passé qui était décliné autour du thème "white". Cet hiver, les Riders ont décidé que la soirée serait chaude puisqu'elle serait caribéenne ! Au programme donc, un DJ, une musique aux rythmes tropicaux et une décoration haute en couleurs imaginée et réalisée par les Riders avec la collaboration des enfants du Centre de loisirs. Soit, des cocotiers, des palmiers, un gros soleil et même une cabine de plage sur fond



deux tours de piste ! Enfin, pour que l'illusion soit complète, il est demandé aux participants de bien vouloir jouer le jeu en adoptant un code vestimentaire de circonstance, comme si Noël se passait sous les tropiques... ou presque ! Attention aux coups de soleil ! ■

Soirée Roller

Mardi 21 décembre de 17h à minuit
Complexe sportif Jacques-Anquetil
Entrée gratuite
Location gratuite de patins en ligne
Renseignements : 01 69 46 72 17

de mer et de bateaux ! Naturellement, côté bar, des cocktails couleur locale seront proposés aux patineurs entre

BIOGRAPHIE

R2F, ça roule !

Créé il y a cinq ans par un groupe de jeunes Floriacumois désirant développer les sports de glisse sur la commune, R2F (les Riders de Fleury) conserve ses prérogatives tout en élargissant son champ d'action aux cultures urbaines. "Conscients de l'aspect restrictif de l'univers roller et skate, on a ressenti le besoin



de s'adresser à un public plus diversifié." Dans cette optique, ils imaginent, en 2008, Urban Style, conçu en partenariat avec le service Culturel de la ville. Manifestation déclinée autour des arts urbains (graph, musiques urbaines, arts plastiques...), Urban Style fêtera sa quatrième édition en avril 2011. Dans l'intervalle, l'association s'implique activement dans la réalisation de l'événement festif à succès de fin d'année, Discoroller.

Samedi 11 décembre
20h30 salle Wiener

Chanté Noël

L'association Reflet d'outre-mer vous convie à son "Chanté Noël".
Musique, possibilité de restauration.

Ouvert à tous.

Entrée gratuite.

Rens. : 06 70 01 94 12

Du samedi 4 décembre
au samedi 18 décembre

Séjours hiver

6-11 ans

Préinscriptions en mairie
au service Enfance.

Lire page 15

Rens. : 01 69 46 72 20

Mercredi 15 décembre

Goûter de Noël

aux Aunettes

Salle Wiener.

Lire page 16

Rens. : 01 69 46 72 00

Week-end du 17
au 19 décembre

Village de Noël

La halle du centre commercial se transforme en village de Noël.

Lire page 16

Rens. : 01 69 46 72 00

Samedi 18 décembre
11h à la médiathèque

Apéro littéraire

LECTURE À VOIX HAUTE

A l'occasion de la sortie du recueil de l'atelier d'écriture.

Lire page 12

Rens. : 01 60 16 30 60

Samedi 18 décembre
à 16h à la médiathèque

Contes d'hiver

La conteuse Laetitia Bloud racontera des histoires pour petits et grands.

À partir de 5 ans.

Lire page 16

Rens. : 01 60 16 30 60



Mardi 21 décembre
de 17h à minuit

Complexe sportif

Jacques-Anquetil

Soirée Roller

Location gratuite de patins sur place.
Entrée gratuite.

Lire page 19

Rens. : 01 69 46 72 17

Jeudi 23 décembre

Sortie Famille

au parc Astérix

Avec le service Jeunesse.

Lire page 10

Vendredi 31 décembre à partir
de 21h salle Malraux

Réveillon de la

Saint-Sylvestre

Un réveillon dans une ambiance des îles, avec l'association *Madagascar, l'île continent*.

20 euros repas compris.

Rens./résa : 06 07 53 35 69



- Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, David DERROUET - 01 69 46 72 00
- Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués - 01 69 46 72 44
- Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21
- Avec Julien DRAY, député de l'Essonne, il reçoit sans et sur RV. Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois 130, avenue Gabriel-Péri - 01 69 25 08 04 Mail : julien_drax@hotmail.com

Rencontrer vos élus



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport



Joseph Jasmin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale déléguée à la Santé et au Handicap



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Kamel Mednini, conseiller municipal délégué à la Jeunesse



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



Pascal Thiel, conseiller municipal et délégué communautaire



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Didier Rayneau, conseiller municipal



Martine Chabot, conseillère municipale

HÔTEL DE VILLE

12 rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi,
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h
à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

• MAISON DE LA PETITE ENFANCE

60 rue André-Malraux
Crèche collective : 01 69 46 67 10
Crèche familiale : 01 69 46 67 00
Halte-garderie : 01 69 46 67 15

• CENTRE DE LOISIRS

2 rue Montcoquet
01 60 16 00 02

• SERVICE JEUNESSE

Rue Malraux - Salle Daquin
01 60 16 02 99

• POINT INFO JEUNESSE

Centre commercial de La Poste
Pl. du 8-Mai-1945 - 01 69 72 19 66

• LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

61 rue de l'Écoute-s'il-Pleut
01 69 51 78 60

• LE CSV

(Culture, Sport, Vie associative)
11 rue Roger-Clavier
Sport, associations - 01 69 46 72 17
Culture - 01 69 46 72 09

• LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET

59 rue André-Malraux
01 60 16 30 60

• LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29

AUTRES NUMÉROS

• LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE

1 pl. Saint-Exupéry
91704 Ste-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72 route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• GENDARMERIE DE FLEURY

1 avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126 avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• MISSION LOCALE (locaux du Pij)

Centre commercial de La Poste
01 69 72 19 64

• CAF

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4 rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34 av. René-Cassin
chaque lundi de 13h30 à 16h30

• ASSISTANTES SOCIALES

Maison de la petite enfance
Sur RV - 01 69 46 57 60

• CONTRÔLEUR DES IMPÔTS

Permanence en mairie,
le 3 février 2011 de 9h à 11h.
Pas de permanence en janvier.

• AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45 le 31 décembre

TAXIS

• M. Thiourt : 06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57

• M. Pereira : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36

• Transport accompagné :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite pour
les enfants de 0 à 6 ans - Maison
de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Patrick CHAPUZOT : 4 rue
Salvador-Allende - 01 60 15 82 83
Sylvie BERNARD : 3 rue
Pablo-Picasso - 01 69 04 11 59

• CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis, rue André-Malraux
Médecins : 01 60 15 49 06
Infirmiers :
Malika Moumen 06 64 83 86 21
Frederic Varennes 06 63 25 14 22

• CMPP

6 rue du CNR - 01 60 16 02 69

• SOS MÉDECINS

Tél. : 3624 - 0,12 €/mn - 24h/24

• LABORATOIRE D'ANALYSES

Centre hospitalier Manhès,
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• KINÉSITHÉRAPEUTE

Gérard SEIGNEUR
15 rue Roger-Martin-du-Gard
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 36 31 - 06 10 80 15 82

• DENTISTES

10 rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

• PHARMACIES

Marianne LECHERTIER
5 pl du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2 av du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle
8 rue Roger-Clavier 01 69 25 66 00

• MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE MARCEL-PAUL

8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 38

• CENTRE HOSPITALIER

MANHÈS
8 rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

EXPRESSION LIBRE

Le bradage du patrimoine municipal continue. Au dernier conseil municipal, nous devons nous prononcer sur le transfert des voiries à la communauté d'agglomération. Comme toujours on nous annonce monts et merveilles mais sans aucune certitude sur le maintien de la qualité de l'entretien de la voirie. Des promesses de budget sur trois ans, mais après ? Quant au transfert de la médiathèque, là, plus fort, le conseil n'avait même pas à se prononcer mais seulement à donner acte ! La décision avait déjà été prise à la communauté d'agglomération ! Alors l'avis des habitants et des usagers de cet équipement municipal de proximité, l'équipe Derrouet s'en moque. C'est très grave et ceux qui bafouent ainsi la démocratie devront un jour en rendre compte. Nous sommes et serons à vos côtés.



Groupe Pour Fleury Unis et Solidaires : Michel Humbert, Mélina Dufraise-Guyot, Abdel Yassine, Florence Laudicina, Hervé Corzani, Annie Saltzmann.

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

Déchets végétaux *	Objets encombrants	Déchèterie mobile
Les lundis 6 et 13 décembre	Le mercredi 22/12 (secteurs pavillonnaire et collectif) Le jeudi 16/12 (sect. 2 Morsang)	Calendrier 2011 à venir

Rappels : pas de collecte les jours fériés.

Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit).

* Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

**Téléchargez le calendrier des collectes sur www.agglo-valdorge.fr.
Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter de l'agglomération
pour être informé en direct des jours de collecte.**

CARNET

NAISSANCE

ZAGHDOUDI Inès
née le 6/11/2010.

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le Fleury'mag. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'Etat civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

17,18 ET 19 DÉCEMBRE

Village de Noël

CENTRE COMMERCIAL

à Fleury

MARCHÉ DE NOËL

17 DÉCEMBRE de 18H à 21H

18 DÉCEMBRE de 9H à 19H

(ARTISANAT, MARCHÉ GOURMAND,
CRACHEURS DE FEU, CHANTS DE NOËL...)

BROCANTE À JOUETS

19 DÉCEMBRE de 9H à 18H